



# COMMUNIQUE

## **Récupération du jeudi de l'Ascension.**

La Direction Générale de la SAD accepte, comme le prévoit les accords conventionnels et les différentes jurisprudences, d'accorder au personnel la récupération du jour férié de l'Ascension.

Cette décision fait suite à la demande des Organisations Syndicales et principalement celle du SGL CE CGT.

Nous nous félicitons de cette décision de la direction qui intervient avant la tenue d'une commission paritaire dédiée sur ce sujet.

Nous espérons une issue similaire concernant les heures supplémentaires et complémentaires défiscalisées.

Paris, le 29 mai 2008